

Communication des Mandataires Judiciaires aux salariés et créanciers du groupe Presstalis

Samedi 16 mai 2020

Ouverture d'un site dédié aux salariés et aux créanciers du groupe Presstalis

Les mandataires judiciaires (SELAFA Mandataires Judiciaires Associés - M.J.A., en la personne de Maître Valérie LELOUP-THOMAS et la SELARL MONTRAVERS YANG-TING, en la personne de Maître Marie-Hélène MONTRAVERS) ont mis en place un site dédié aux salariés et aux créanciers des sociétés du groupe Presstalis à l'égard desquelles le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert des procédures collectives par jugements du 15 mai 2020.

<https://groupepresstalis.procedurecollective.com/>

Ce site sera alimenté et enrichi tout au long de la procédure.

Les salariés qui souhaitent être informés sur la procédure et sur les conditions d'indemnisation et d'intervention de l'AGS sont également invités à se connecter sur ce site dédié afin de récupérer leurs codes d'accès sécurisés (identifiant et mot de passe personnels).

Contact : contact@presstalis.fr - www.presstalis.fr